RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal.*

Excusés Jan Verbeke, Jos Bertrand, *Conseillers*.

Séance du 24.11.20

#Objet : Octroi de chèques consommation au personnel ayant été particulièrement exposé au risque lié à la pandémie COVID-19 dans le cadre de ses activités professionnelles.#

Séance publique

Le Conseil communal,
Vu les articles 117 et 119 de la Nouvelle loi communale ;
Vu sa délibération du 01.04.1996 arrêtant le statut pécuniaire du personnel administratif, technique et ouvrier et ses délibérations modificatives subséquentes, la dernière en date du 17.10.2017 ;
Considérant que la pandémie COVID-19 qui sévit depuis plusieurs mois a sollicité grandement le personnel communal ;
Considérant que les catégories suivantes de personnel ont été particulièrement exposées au risque dans le cadre de leurs activités professionnelles, à savoir le personnel ayant continué à travailler dans un environnement propice à la circulation du virus : le personnel du cimetière, le concierge de l'administration communale et le personnel d'entretien des locaux ;
Considérant que d'autres catégories du personnel ont également été exposées, mais dans une moindre mesure, au risque dans le cadre de leurs activités professionnelles : qu'il s'agit du personnel des services Démographie (guichets Population et Etat civil), des Gardiens de la paix qui ont assuré l'accueil des visiteurs à l'entrée de la Maison communale, et de la Propreté publique ;
Vu la proposition du Comité de direction d'accorder des chèques consommation pour un montant de 300 EUR au personnel de la première catégorie et de 150 EUR au personnel de la seconde catégorie ayant continué à travailler durant la période de confinement (du 18.03.2020 au 18.05.2020) ;
Considérant que le Collège a marqué son accord sur cette proposition en date du 09.11.2020 ;
Vu le protocole d'accord établi en réunion du comité particulier de négociation du 16.11.2020 ;
DECIDE

- D'approuver l'octroi de chèques consommation pour un montant de 300 EUR au personnel du cimetière, au concierge de l'administration communale et au personnel d'entretien des locaux ayant continué à travailler durant la période de confinement ;
- D'approuver l'octroi de chèques consommation pour un montant de 150 EUR au personnel du service Démographie, aux Gardiens de la paix et au service de la Propreté publique ayant continué à travailler durant la période de confinement.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
27 votants : 27 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 25 novembre 2020

Le Secrétaire communal,

Etienne Tihon

Le Bourgmestre,

Olivier Deleuze